

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1826 - 1er août 2003 - prix : 1 €

Sécurité sociale

**De nouvelles
attaques
se préparent**

**Menaces
contre la
santé des
personnes
âgées**

p. 2

**Dans les
entreprises**

p. 9 et 10

Altadis, Valéo...

**Non aux licenciements dans les
entreprises qui font des profits !**

p. 9



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Mise en examen du PDG d'Air Lib
- Livret A (suite)
- p. 5 ■ Sarkozy et l'immigration
- Capitaux étrangers en France
- p. 8 ■ Chirac en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie
- Éducation : des mesurées du gouvernement

Tribune

- p. 4 ■ Irak : L'engrenage de la guerre

Dans le monde

- p. 6 ■ Maroc : une aide de Raffarin aux patrons français
- Israël : le mur de la honte
- Irak : les islamistes contre le PC
- p. 7 ■ Argentine :
- Pression des entreprises françaises
- Astiz et d'autres militaires bientôt extradés ?

Dans les entreprises

- p. 5 ■ France Télécom dur pour les pauvres
- p. 9 ■ Altadis : encore des licenciements
- Valéo : plus de chômeurs
- Guy Degrenne (Calvados) : le patron condamné
- p. 10 ■ Les intermittents du spectacle toujours mobilisés
- RATP : sanctions contre les grévistes
- La SNCF refuse d'embaucher des jeunes

LO-LCR

- p. 5 ■ À propos d'un échange de lettres

Anniversaire

- p. 11 ■ 1923 : Pancho Villa assassiné
- À propos de l'incendie du Reichstag

Les caravanes de Lutte Ouvrière

- p. 12 ■

Le rapport de la Cour des comptes

HARO SUR LES VIEUX TRAVAILLEURS !

Les extraits du rapport de la Cour des comptes sur la consommation médicale des personnes âgées, tels qu'ils ont été rapportés par la presse, font preuve d'une curieuse manière d'utiliser les statistiques. On nous dit en effet que les personnes âgées de plus de 65 ans, représenteraient 16 % de la population et consommeraient en ville 39 % des médicaments, « trois à quatre fois plus que les autres catégories ». Mais pourquoi comparer avec le reste de la population ? Pourquoi pas avec les 16-20 ans qui représentent le même pourcentage de la population ? Le résultat serait encore plus extraordinaire, car c'est évidemment un âge où il n'y a guère de maladies chroniques ! Ou les 57/65 ans (16 % aussi de la population), qui ne doivent pas consommer beaucoup moins de médicaments que les plus de 65 ans. Mais en fait le but de ce rapport n'est pas de montrer que la consommation pharmaceutique augmente avec l'âge, ce qui est une évidence, mais d'opposer les classes d'âge ayant toutes atteintes l'âge de la retraite au reste de la population.

Car l'honnêteté n'est pas ce qui caractérise ce rapport. Il reproche par exemple aux

mer des médicaments qu'il dit inactifs. Mais à supposer que cela soit vrai, qui a délivré des « autorisations de mise sur le marché » à ces produits ? Pas les personnes âgées, mais le gouvernement, le ministère de la Santé. Et si certains de ces produits sont vraiment inactifs, alors ce ministère est complice d'escroquerie par abus de confiance !

Le ministre de la Santé, Mattéi, justifie d'ailleurs le récent déremboursement de plusieurs dizaines de médicaments (dans une interview publiée par *Libération* le 30 juillet) en affirmant qu'ils n'avaient « plus leur place dans la pharmacopée ». Mais si cela est vrai, pourquoi les dérembourser, et ne pas les retirer du marché ? Curieusement, d'ailleurs, ces déremboursements ont épargné les produits homéopathiques, qui n'ont jamais fait la preuve scientifique de leur activité (ce qui serait impossible, d'après les tenants de l'homéopathie, qui prétendent soigner un malade et non pas une maladie), ce qui prouve bien que le problème de l'efficacité ou pas des produits déremboursés est bien le dernier souci du ministère.

Comme le montre aussi la dernière idée de Mattéi qui serait d'imposer, en plus du

ticket modérateur, un forfait d'un euro à la charge du malade (non remboursable par les mutuelles) pour tout médicament délivré, indépendamment du « service médical rendu ».

Mais le plus scandaleux, dans ce qui a été publié du rapport de la Cour des comptes, est peut-être ce qui concerne la maladie d'Alzheimer, dont *Le Parisien* nous dit qu'elle touche un Français de plus de 75 ans sur cinq, et à propos de laquelle cette Cour lancerait un cri d'alerte, car « rien que pour soigner les patients aujourd'hui recensés (la dépense de médicaments) pourrait passer progressivement de 110 millions d'euros en 2002 à un milliard ». Mais s'il y a un cri d'alerte à lancer, c'est d'abord sur le fait qu'actuellement rien ou presque n'existe pour prendre décentement en charge cette maladie, dont le poids retombe sur la famille, c'est-à-dire sur un conjoint le plus souvent aussi âgé qu'eux. Evidemment, dans les familles de la bourgeoisie, l'argent permet de régler ces problèmes. Mais pour les plus pauvres, ils constituent une catastrophe.

Il y a dans ce qui a été cité du rapport de la Cour des comptes des relents de la

manière dont les nazis parlaient des « bouches inutiles ». Bien sûr personne, dans notre société, ne propose de les faire disparaître. Mais la logique qui fait passer les bénéficiaires des trusts avant la santé de la population est la même, parce que c'est celle du capitalisme. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, les attaques contre la Sécurité sociale n'ayant pour but que de mettre à la disposition de l'État des moyens d'être encore plus généreux avec le grand patronat.

La situation actuelle démontre que le progrès social n'est pas une conséquence naturelle du développement économique. Quand la bourgeoisie croit qu'elle peut reprendre sans risque ce qu'elle a concédé en d'autres temps pour acheter la paix sociale, elle n'hésite pas à le faire. Aujourd'hui, elle se sent la possibilité de le faire, parce que le chômage (et les désillusions apportées par des gouvernements qui se disaient de gauche) a démoralisé les travailleurs. Mais il n'est pas sûr qu'elle ne se trompe pas dans ses calculs. Car il suffit de voir et d'entendre le baron Seillière pour se convaincre que la lutte des classes, cela existe vraiment !

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

| | ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE | | |
|--|---|--------|-------------------|
| | LUTTE OUVRIÈRE | | LUTTE DE CLASSE |
| | 1 an | 6 mois | (1 an soit 10 N°) |
| France, DOM-TOM | 35 € | 18 € | 15 € |
| DOM-TOM, par avion | 50 € | 25 € | 21 € |
| Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada | 60 € | 30 € | 15 € |
| Asie Océanie autre Amérique | 75 € | 38 € | 26 € |
| Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire) | 90 € | 45 € | 32 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :

 CODE POSTAL et VILLE :

 COMPLÉMENT D'ADRESSE

 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 28 juillet 2003

SÉCURITÉ SOCIALE DE NOUVELLES ATTAQUES SE PRÉPARENT

■ Raffarin a eu beau affirmer qu'en ce qui concerne la « réforme » de la Sécurité sociale il prendrait son temps, il est clair que le gouvernement prépare de nouveaux mauvais coups à ce sujet. Après la baisse du taux de remboursement de nombreux médicaments en avril, puis le déremboursement total d'autres produits il y a huit jours, une campagne de mise en condition est engagée pour persuader le public que les personnes âgées se soignent trop, et qu'elles seraient parmi les principales responsables du déficit de la Sécurité sociale.

La direction de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie avait déjà décidé d'inciter les médecins à ne pas dépasser cinq produits par ordonnance pour les plus de soixante-dix ans. Et voilà que la Cour des comptes vient d'établir un rapport allant dans le même sens. D'après le quotidien *Aujourd'hui - Le Parisien* qui en publie des extraits, « en 2001, les plus de 65 ans, soit 16 % de la population », consommeraient « 39 % des médicaments ». Ce rapport affirmerait aussi que les personnes âgées « consomment de trois à quatre fois plus (de médicaments) que les autres ».

La belle affaire : il n'y a pas besoin de sortir de l'ENA, ni de faire intervenir des statistiques, pour savoir que les rhumatismes chroniques ou les maladies cardio-vasculaires augmentent avec l'âge. Mais cette manière d'enfoncer les portes ouvertes

n'est pas innocente : il s'agit à la fois de culpabiliser les retraités, pour qu'ils acceptent de restreindre leur consommation, et de préparer des mesures pour les y contraindre. Et c'est évidemment les retraités les plus pauvres, ceux qui sans la Sécurité sociale n'auraient pas les moyens de se soigner, qui seront les plus touchés.

Et comme toujours cette mise en condition par la Cour des comptes se fait avec des discours hypocrites, mêlant des arguments contradictoires : c'est dans l'intérêt des malades qu'il conviendrait de leur prescrire moins de médicaments, qui seraient inactifs, qui auraient des effets secondaires gênants... et que les malades oublieraient de prendre !

On ne savait pas que les conseillers de la Cour des comptes étaient aussi des experts dans le domaine médical ! Mais quand les a-t-on vus s'indigner du gaspillage sans aucune utilité pour la population que représentent les porte-avions nucléaires construits ou en projet, ou les cadeaux faits au grand patronat, sous forme de dégrèvements de charges sociales ou de subventions directes, et qui représentent bien plus que le « trou » de la Sécurité sociale ? Mais c'est justement pour donner à l'État les moyens d'être encore plus généreux avec le grand patronat que ministres et hauts fonctionnaires s'attaquent aux conditions de vie de la population laborieuse.

Tous ces gens qui prétendent

que la lutte des classes est dépassée la mènent de manière systématique contre les travailleurs. Les salaires sont bloqués de fait depuis des années. Le gouvernement se refuse à prendre quelque mesure que ce soit contre les licenciements collectifs. La « réforme » des retraites qui vient d'être adoptée par le Parlement marque une véritable régression sociale. L'accès aux soins médicaux devient de plus en plus difficile pour la population pauvre.

Mais si l'offensive menée par Chirac et Raffarin contre les conditions de vie des travailleurs se poursuit, le gouvernement n'est qu'à moitié sûr de lui. Les mouvements sociaux de ces derniers mois lui ont montré que la colère grandit parmi les salariés. Raffarin vient d'ailleurs d'annoncer une série de mesures concernant l'Éducation nationale, qui ne sont que des médications sans effet, des emplâtres sur une jambe de bois, comme on disait, mais qui montrent qu'il craint d'avoir à affronter de nouveau à la rentrée le mécontentement des enseignants.

Mais c'est le mécontentement de tout le monde du travail qu'il faut lui faire craindre. Ce sont les mêmes problèmes, salaires, chômage, retraites, conditions de vie, qui se posent à tous les travailleurs. Et ce n'est que la colère du monde du travail qui pourra faire reculer Chirac, Raffarin et le patronat.

Arlette LAGUILLER

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Irak

L'ENGRENAGE DE LA GUERRE

L'exhibition peu ragoûtante des photos des cadavres des fils de Saddam Hussein, une fois pris le temps de les maquiller, est sans le moindre doute destinée à laisser croire à l'opinion publique américaine et britannique, que la victoire approche. Il n'en fallait pas moins que cette mise en scène macabre pour tenter de faire pièce à une montée de l'hostilité à la prolongation de la guerre. D'autant qu'une fraction de la population a maintenant la certitude d'avoir été entraînée à coup de mensonges et de manipulations, comme « l'affaire Kelly » en a été le plus récent révélateur.

David Kelly : une « victime collatérale » de la guerre d'Irak dont Tony Blair se serait bien passé ! Cet ancien inspecteur en désarmement de l'ONU qui travaillait pour le ministère de la défense britannique, semblait estimer que le gouvernement Blair avait truqué ses rapports sur l'armement de Saddam Hussein. Pourtant, que les seules armes de destruction massive en Irak aient été celles des armées américaines et anglaises, cela n'est qu'un secret de polichinelle. Mais qu'un responsable britannique lui-même ait pu le révéler, c'était trop pour Blair, pour ses services secrets et pour les médias comme la BBC. Suicidé ou pas, la mort de Kelly prouve, s'il le fallait encore, qu'il n'est pas possible de dénoncer la politique impérialiste dans les métropoles dites démocratiques sans s'exposer à de sacrées pressions.

A plus forte raison lorsque cette politique est mise en difficulté comme actuellement. Si, il y a plus de trois mois, la guerre avait semblé aisément et rapidement terminée et gagnée pour les impérialistes anglo-américains, elle continue en fait et entre même dans une phase beaucoup plus hasardeuse. Les soldats occupants sont harcelés tous les jours par des Irakiens armés. La moyenne serait actuellement d'une vingtaine d'attaques par jour et il y a déjà plusieurs dizaines de soldats tués, en grande majorité américains. En plus des attentats contre les troupes, une partie importante de la population irakienne exprime par de nombreuses manifestations d'hostilité son refus de l'occupation militaire. Même sous couverture d'un gouvernement irakien fantôme, impossible de cacher que le vol des richesses pétrolières du pays soit l'objectif numéro un. L'impopularité de ce pouvoir imposé par les troupes étrangères est d'autant plus forte que l'occupation se double d'une misère accrue et de conditions de vie insupportables. Eau, électricité, téléphone tardent toujours à revenir. L'emploi manque et les conditions sanitaires sont pires que jamais. Les dégâts causés par les bombardements n'ont toujours pas été réparés. La reconstruction vise avant tout à remettre en route la production pétrolière.

Les soldats US, qui se prenaient pour des libérateurs, sont conspués, harcelés et menacés de mort. Leur moral est d'autant plus bas que leur rapatriement paraît s'éloigner. Ainsi la troisième division d'infanterie a vu son retour reporté pour la troisième fois en moins de deux mois, les USA n'arrivant pas à trouver des volontaires pour les remplacer. Même en proposant la natio-

nalité américaine aux candidats à l'émigration qui accepteraient de s'engager. Aujourd'hui les USA en viennent à souhaiter l'intervention d'autres forces militaires en Irak, celles de l'Europe, y compris de la France ou de l'Allemagne. Cela reste du domaine du possible : les impérialismes européens n'étaient hostiles au déploiement de troupes que dans la mesure où leurs intérêts allaient être lésés dans le partage du gâteau irakien. Plus la situation devient difficile pour les Américains en Irak, plus les puissances européennes seront en position d'avoir leur mot à dire dans la formation du nouveau régime irakien, et négocier le partage des champs pétroliers et des marchés de la reconstruction. Cela en échange d'un envoi de troupes pouvant soulager les Américains et les Anglais. Sommes-nous encore loin d'un tel « gentleman agreement » ?

L'intervention militaire en Irak est plus impopulaire que jamais en Angleterre comme aux USA. Au point que les oppositions politiques à Blair et à Bush se sentent pousser des ailes. Les démocrates, qui n'avaient nullement fait parler d'eux quand il s'agissait de s'opposer à la guerre, font maintenant campagne contre Bush qu'ils accusent d'avoir menti au peuple américain. Quant à la droite britannique, elle qui avait été le plus fervent soutien de la politique belliciste de Blair, alors lâché par une partie de sa majorité travailliste, elle n'est pas gênée pour exploiter son discrédit aujourd'hui.

En Irak, l'enlèvement des forces pro-américaines se confirme de jour en jour. La population s'en prend à ceux qui ont choisi de se placer sous la houlette de l'Alliance. Certains d'entre eux ont été assassinés. La montée de cette hostilité favorisera sans doute les pro-Saddam Hussein ou l'opposition des religieux chiites, ce qui n'est pas un développement souhaitable pour le peuple irakien. Pas plus que ne le serait une victoire électorale des faux opposants à la politique de Blair et de Bush, qui réussiraient à tirer les marrons du feu en dévoyant les sentiments antiguerres de la population. Ces politiciens, tout autant que leurs rivaux, sont des partisans de la politique belliciste de l'impérialisme et de l'oppression des peuples. Quant à la population française, elle n'a aucune raison de souhaiter que son propre impérialisme parvienne à tirer son épingle du jeu en envoyant à son tour des troupes, sous l'égide ou pas de l'ONU. L'armée française serait amenée à jouer le rôle de gendarme de l'ordre impérialiste qui est aujourd'hui celui des troupes anglo-américaines, et la population française serait contrainte d'en payer le prix.

Reste que plus la résistance du peuple irakien rendra l'occupation américaine dure et coûteuse, et plus l'impérialisme sera gêné pour faire accepter de nouvelles interventions militaires ailleurs dans le monde.

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires n° 28 (juillet-août 2003), bimestriel édité par la Fraction

- Dossier sur le mouvement d'avril, mai, juin 2003 : des analyses et des témoignages sur les luttes, les problèmes rencontrés et les obstacles dressés par certaines directions syndicales, dans l'Éducation nationale, à la SNCF, à La Poste, mais aussi dans le privé... En province comme en région parisienne.
- Articles sur l'Autriche (mouvement sur les retraites aussi), la Belgique, le Pays Basque.
- Point de vue sur le rapprochement LO-LCR.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233 - 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Mise en examen du PDG d'Air Lib

LA JUSTICE LAISSE FILER LES GROS REQUINS

Jean-Charles Corbet, l'ex-PDG d'Air Lib, vient d'être mis en examen pour abus de biens sociaux. À peine le tribunal de commerce de Créteil lui avait-t-il confié, en 2001, la reprise d'AOM-Air Liberté, qu'il s'était accordé une prime de 762 000 euros, venant compléter un salaire de 243 000 euros. Il est aussi soupçonné d'avoir détourné deux millions d'euros au profit des nouveaux dirigeants, sept millions au profit d'une banque canadienne, et neuf millions de commissions en faveur d'un cabinet d'avocats. Les affaires sont les affaires...

Plus largement, la justice s'interroge sur des flux d'argent de Holco (la holding créée par Corbet, qui contrôlait Air Lib) vers ses filiales en France, aux Pays-Bas et au Luxembourg, qui continuent à fonctionner malgré le dépôt de bilan d'Air Lib. Corbet aurait-il alimenté des filiales factices avec les fonds d'Air Lib, puis mis Air Lib en faillite et gardé les filiales ?

La justice s'interroge aussi sur l'utilisation faite des quelque 130 millions d'euros de subventions versées par les gouvernements Jospin puis Raffarin.

Ex-pilote et ex-dirigeant syndical, Corbet est un arriviste qui n'appartient pas au sérail des industriels bichonnés par l'État. Il a le profil type pour être jeté en pâture au public et masquer le fait que le système capitaliste continuera, lui, de prospérer avec ses « faux-frais » : commissions, filiales bidons, détournements de fonds publics, surprimes aux chefs d'entreprise, etc.

Les projecteurs braqués sur Corbet font oublier qu'on n'instruira pas le procès de requins autrement plus carnassiers, et qui ont une part de responsabilité plus grande encore dans la faillite de ce qu'on a appelé pompeusement « le second pôle aérien français ». Corbet n'est pas pire que les anciens actionnaires de Swissair et le baron Seillière qui, eux, n'ont pas été

inquiétés par la justice quand AOM-Air Liberté a été mis en liquidation. Swissair avait alors échappé à toute poursuite en promettant de verser 300 millions d'euros. Quant à Seillière, le patron des patrons, on doit supposer qu'il est aussi intouchable que le président de la République ; et quand il décide de reprendre ses billes financières pour les porter ailleurs, il ne reste qu'à s'incliner, quelles qu'en soient les conséquences.

Accessoirement, toutes ces manœuvres financières se sont faites avec la bénédiction des ministres en place à l'époque, en l'occurrence Gaysot et bien sûr Jospin, alors Premier ministre. Tous deux avaient soutenu la reprise d'Air Lib par Corbet. Gaysot, ministre communiste paraît-il, prétendait alors « faire cracher les actionnaires ». En pratique, le gouvernement, exactement comme le fait aujourd'hui celui de Raffarin, a apporté des fonds publics, au nom bien sûr de la sacro-sainte sauvegarde des emplois. Mais cet argent est alors tombé dans l'escarcelle des anciens actionnaires de Swissair et de la holding financière de Seillière.

Quand, tirant leur épingle du jeu, ils ont signé l'arrêt de mort de l'entreprise, ils ont conservé les fonds publics ainsi détournés pour de nouvelles opérations plus prometteuses. Et les 3200 salariés d'Air Lib jetés sur le pavé au début de cette année ont payé les pots cassés. A ce jour, moins d'un sur cinq aurait retrouvé un emploi, dont beaucoup en contrat à durée déterminée. Un quart d'entre eux n'a toujours touché ni indemnités de licenciement ni derniers salaires...

C'est à tous ces salariés, qui ont vécu trois dépôts de bilan avant de se retrouver à la rue, que devrait revenir, en priorité, non seulement l'argent que l'État récupérera peut-être dans les affaires de Corbet, mais aussi les sommes englouties par Seillière et les actionnaires de Swissair.

Claire ALEXANDRE

Livret A (suite)

MÊME NOTRE MENUE MONNAIE LES INTÉRESSE

Le gouvernement Raffarin a décidé qu'à partir du 1^{er} août, le taux de rémunération du livret A sera diminué de 3 à 2,25 %. Sur 47 millions de titulaires d'un livret A, certains sont très modestes, puisque la moitié ont moins de 150 euros (1000 F) sur ce compte. Avec cette mesure qui concerne aussi la plupart des systèmes d'épargne associés au Livret A, le gouvernement va récupérer 10 milliards d'euros, qui iront certainement alimenter les cadeaux distribués à fonds perdus au grand patronat.

Mais les banques, qui avaient demandé cette mesure depuis longtemps, ne sont pas encore satisfaites puisqu'un compte a échappé à ce hold-up gouvernemental sur l'épargne populaire. En effet le livret d'épargne populaire (LEP) n'est pas concerné et son taux rémunérateur reste de 4,25 %. Ce compte est réservé aux plus modestes. Pour en ouvrir un, il

faut payer moins de 672 euros d'impôts sur le revenu par an (4500 F). Et, chaque année, l'avis d'imposition du titulaire est vérifié.

Les banquiers, qui attendaient qu'une partie de l'épargne populaire se porte sur les autres produits financiers qu'ils ont à proposer, craignent maintenant qu'une partie des sommes déposées sur le livret A se porte sur le LEP. Eux qui spéculent à longueur d'année avec les dépôts de leurs clients montrent maintenant du doigt les plus pauvres qui pourraient avoir le culot d'aller spéculer sur la différence des taux entre le livret A et le LEP.

Si les pauvres se mettaient à spéculer comme des riches, vraiment ce serait le monde à l'envers ! Heureusement pour les banquiers, et malheureusement pour les épargnants intéressés, cette prétendue spéculation n'aura plus cours à partir de l'an prochain, puisque le taux d'intérêt du LEP sera à son tour raccourci.

Elsa VERDUN

SARKOZY FAIT SA PUB SUR LE DOS DES IMMIGRÉS

Jeudi 24 juillet, le ministère de l'Intérieur a annoncé une hausse spectaculaire de 9,4 % du nombre d'étrangers expulsés durant le premier semestre 2003. Faisant suite à l'annonce du durcissement de la loi envers l'immigration clandestine, ces chiffres, invérifiables aux dires d'associations comme le Mrap, ont pour but de montrer, comme le dit Sarkozy lui-même, que « la période de laxisme est terminée ». De quoi faire plaisir à la partie la plus réactionnaire de l'électorat de droite et à celui de l'extrême droite.

S'adressant aux forces de police lors de son déplacement en Guyane, Sarkozy en a rajouté une louche en leur disant : « Je vous demande d'appliquer la loi, pas de faire dans la convivialité. » En Guyane, ce sont les pauvres des pays voisins, comme le Brésil qui risquent leur vie pour tenter leur chance dans l'îlot de relative prospérité que

représente la colonie française. En France, les clandestins viennent des pays les plus misérables d'Afrique, d'Asie ou d'Europe de l'Est.

Les nouvelles mesures répressives de Sarkozy en matière d'immigration ne changeront bien sûr rien à cela, car elles ne suppriment aucune des raisons qui poussent à l'immigration, même en prenant tous les risques, des milliers de gens fuyant la guerre, la famine et une misère sans nom. Quant à la police, elle n'avait certainement pas besoin des encouragements de Sarkozy pour se montrer « peu conviviale » envers les immigrés.

Pour se tailler une popularité à bon compte auprès de l'électorat réactionnaire et raciste, Sarkozy n'hésite pas à faire de la démagogie au détriment des travailleurs immigrés. C'est tout simplement révoltant !

FRANCE... TERRE D'ACCUEIL POUR LES CAPITALAUX ?

C'est en tout cas ce qui ressort d'une enquête réalisée pour *Le Monde*. La part des actionnaires étrangers dans les capitaux des 40 principales entreprises françaises cotées en Bourse est passée de 10 % en 1985 à 43,7 % cette année.

Pourtant, depuis vingt ans, patrons et gouvernants ne cessent de répéter qu'en France, le coût du travail est trop important, que les charges sociales sont trop lourdes, que les entreprises y sont trop imposées et que cela fait fuir les capitalistes et nuit à l'emploi. Or, non seulement les capitaux ne fuient pas le pays, mais il en vient de

plus en plus. Ce qui prouve bien que les possesseurs de capitaux y trouvent largement leur compte !

Mais patrons et gouvernants ne reculent devant aucun mensonge dès qu'il s'agit de justifier l'injustifiable : faire sans cesse de nouveaux cadeaux aux grandes entreprises, à leurs propriétaires et à leurs actionnaires, au détriment des budgets publics, y compris celui de la Sécurité sociale, et imposer aux salariés sacrifices sur sacrifices, au nom de la concurrence internationale !

D.C.

France Télécom (Bouches-du-Rhône)

DUR AVEC LES PAUVRES !

France Télécom entreprise semi-privatisée (et peut-être bientôt totalement), s'applique à être de plus en plus rapace. Ainsi, un abonné qui a des retards de paiement et qui ne peut pas immédiatement régler sa facture de téléphone va au devant de graves difficultés et il lui faudra franchir de nombreux obstacles pour obtenir à nouveau le téléphone.

Il y a encore peu de temps, un service « conso » existait dans chaque agence pour faciliter toute démarche. Les employés de France Télécom pouvaient établir des échéanciers, ou bien différer le règlement pour les abonnés en difficulté. Les agences avaient du personnel spécialisé dans la facturation, qui rendait un véritable service au public.

Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Un seul service « conso » reste ouvert dans une région. C'est l'agence de Saint-Mau-

ront, à Marseille, qui est seule habilitée à encaisser et rétablir le téléphone, et cela même si vous habitez Aubagne, la Ciotat ou La Bouilladisse. Les usagers doivent donc se rendre à Marseille à l'agence de Saint-Mauront, ce qui représente un déplacement de plusieurs dizaines de kilomètres, et aux heures ouvrables. Pour la région de Montpellier, seule l'agence d'Antigone peut encaisser les règlements.

En plus du long déplacement, pour obtenir une réouverture de ligne, France Télécom demande maintenant en cas de coupure de ligne pour non-paiement une caution de 234 euros, un RIB et des frais de remise en service de 30 euros. Cette caution de 234 euros ne sera rendue qu'au bout de deux ans. Si l'utilisateur est à nouveau mauvais payeur, cette caution servira à payer ses notes de téléphone, son abon-

nement sera résilié et il n'aura plus cette fois la possibilité de reprendre un abonnement. Mieux vaut alors ne pas être vieux avec une retraite dérisoire, ne pas être malade et avoir besoin de soins d'urgence, ne pas être enceinte et avoir besoin d'appeler une ambulance pour rejoindre une maternité. Le téléphone a déjà été coupé à des gens qui étaient dans ces cas et qui n'avaient pas les moyens financiers de payer.

La politique de France Télécom est de favoriser le développement commercial. L'objectif prioritaire est de développer la vente des produits aux « clients ». Et rien que le choix de ce terme est à lui seul un symbole de ces nouvelles orientations prises au détriment des abonnés, et notamment des plus modestes.



Mardi 21 juillet, à 5 h 05 du matin, j'arrive à la station de métro Église-de-Pantin. Première surprise, les grilles sont baissées, je ne peux pas entrer. Entre 5 h 15 et 5 h 20, un employé du métro lève les grilles. 5 h 30, je suis toujours sur

le quai en attente d'une rame.

L'employé de la RATP, interrogé, m'apprend que, pendant la période des congés, la première rame est supprimée. Et, effectivement, le premier train arrive à quai à 5 h 35. A ce moment-là, il y a déjà une cinquantaine de personnes qui attendent sur le quai.

Quand je monte, toutes les places assises sont déjà occupées et à la station Ourcq nous

sommes serrés comme des sardines.

Bien entendu, la RATP s'est bien gardée de prévenir les usagers, dont je fais partie, de son intention de faire de telles économies.

Voilà un tout petit exemple de la dégradation des services publics, mais il s'ajoute à tous les autres.

V. A.

Au sommaire de la Lutte de Classe n°74 (spécial été 2003)

Face aux attaques du patronat et du gouvernement, le monde du travail relève la tête

La « réforme » des retraites, une attaque contre tous les travailleurs

S'en prendre à l'assurance maladie, c'est limiter un peu plus encore l'accès aux soins pour les travailleurs

Oui, il faut s'opposer aux licenciements et au chômage

Trois mois de grèves et de manifestations dans l'Éducation nationale

Une chronologie des grèves et des manifestations

EDF-GDF, RATP, SNCF : les mouvements dans le secteur public contre la réforme

des retraites

Seule la riposte collective des travailleurs arrêtera l'offensive des possédants et de leur État

Texte d'une intervention télévisée d'Arlette Laguiller (1995)

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

Comme nos lecteurs ont pu l'apprendre dans le numéro du 4 juillet de *Lutte Ouvrière*, nous avons écrit le 28 juin à la LCR pour lui proposer le cadre dans lequel nous pourrions engager, une fois d'accord sur ce cadre, une discussion politique pour des candidatures et une campagne communes aux prochaines élections régionales et européennes.

La LCR a répondu le 16 juillet en acceptant le principe de négociations en vue d'un

Élections régionales et européennes

ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE LUTTE OUVRIÈRE ET LA LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE

accord, mais en passant sous silence ce que nous proposons. Nous avons donc insisté (par lettre du 25 juillet), sur le fait que nous n'engagerions de négociations politiques qu'après un accord sur ce cadre : en particulier listes communes LO-LCR, à l'exclusion de toute autre organisation politique, texte commun des professions de

foi national et identique pour toutes les régions, refus de tout accord avec d'autres partis pour le deuxième tour des régionales. Ce cadre vise à ce qu'aucune des deux organisations ne recherche une pluralité d'autres alliés selon les régions, voire les impose à l'autre.

En effet, si la LCR souhaite s'associer avec d'autres organi-

sations dans certaines régions et avec LO là où elle n'aurait pas trouvé de partenaires, nous refuserons tout accord qui ne serait pas national.

Nous ne commencerons donc aucune négociation si nous n'avons pas un engagement de la LCR sur ces questions car nous avons déjà, dans le passé, buté sur de tels problèmes.

La LCR a publié sur son site internet notre dernière lettre en l'accompagnant d'une note renvoyant toute discussion, même sur cet aspect, à son Comité central de septembre.

Dans ces conditions, nous jugerons, selon la réponse de ce Comité central, mais nous n'engagerons de véritables discussions et négociations politiques qu'une fois ces préliminaires réglés lors d'une discussion publique par écrit.

Nous tenons l'ensemble de ces textes à la disposition de ceux de nos lecteurs qui n'ont pas accès à internet.

Maroc

UNE AIDE DE RAFFARIN QUI PROFITERA... AUX PATRONS FRANÇAIS

À entendre Raffarin, les 300 millions d'euros d'aides promis au Maroc pour les trois prochaines années devraient permettre d'améliorer les conditions de vie de la population marocaine, puisqu'ils serviront à « financer des projets d'infrastructures » dans les domaines des transports, du logement social, de la santé et de l'éducation. « La France suit avec grande attention les chantiers engagés (au Maroc) dans le domaine social, la généralisation de l'accès aux soins, à l'eau, à l'électricité », a-t-il déclaré.

S'il est effectivement urgent de permettre à la population marocaine d'accéder à ces services, les millions que l'État français s'engage à verser sont plutôt destinés à favoriser les entreprises françaises dans l'obtention de contrats avec le gouvernement marocain. Ainsi le groupe français Vivendi est-il pressenti pour prendre la gestion du transport urbain à Casablanca ou à Rabat. Quant à la construction de logements, à l'assainissement ou à la production et la distribution de l'eau, il y a de grandes chances que des groupes comme Bouygues ou Suez-Lyonnaise des Eaux, déjà très présents au Maroc, récupèrent ces marchés.

Plus généralement, le Maroc représente une source de profits importants pour bon nombre d'entreprises françaises, comme en témoigne la présence de plus de 500 d'entre elles dans ce pays, dont de grands groupes comme Peugeot, la Lyonnaise des Eaux, Vivendi Environnement, Danone, Aventis, France Télécom, AXA, Alcatel ou encore TotalFinaElf. Le Sénat estimait d'ailleurs, en 2002, à 150 millions d'euros les intérêts et bénéfices que les entreprises françaises avaient rapatriés en France.

Cela explique que le Premier ministre n'ait pas ménagé sa peine pour plaire au roi. Raffarin a salué « < la politique d'ouverture et de démocratisation menée par le roi Mohammed VI ». Alors qu'il y a quelques jours la justice marocaine a condamné à la peine de mort dix jeunes islamistes et que le journaliste Ali Lmrabet s'est vu condamné à trois ans de prison pour « outrage à la personne du roi ». Raffarin a aussi tenu à dire que les positions de Paris sur le Sahara occidental étaient très « proches » de celles du gouvernement marocain.

L'annonce par les États-Unis, la veille de l'arrivée du Premier ministre français, de la création d'un comité parlementaire pour le libre-échange avec le Maroc l'aura aussi, peut-être, motivé...

Catherine LEPIN

Israël

LE MUR DE LA HONTE

Juste avant la rencontre entre le Premier ministre palestinien Mahmoud Abbas et le président américain George Bush, ce dernier a émis quelques réserves, bien modérées, sur la construction par l'État israélien d'un mur ceinturant les Territoires palestiniens. Du coup, le gouvernement israélien a annulé la cérémonie d'inauguration du premier tronçon de ce mur. Mais les travaux, eux, continuent.

Ce mur, dont Israël a entamé la construction en juillet 2002, représente une véritable infamie. Il s'agit d'encercler les Territoires occupés de Cisjordanie à l'intérieur d'une muraille de béton haute de huit mètres, surmontée de fil de fer barbelé et bardée de capteurs électroniques. Sa construction a pour objectif « d'assurer la sécurité » d'Israël en empêchant des « terroristes » de franchir la ligne de démarcation entre la Cisjordanie et Israël. La sécurité serait d'ailleurs dans un seul sens, puisque le mur n'empêchera ni les hélicoptères ni les missiles israéliens de venir frapper les civils palestiniens.

Le premier tronçon du mur a déjà 148 km de long. Si le projet va à son terme, il en comptera



900 à la fin du chantier. Il coupera en deux les communautés palestiniennes, en laissant par exemple les villages d'un côté, et les champs cultivés de l'autre. Israël a prévu de percer des « portes agricoles » dans le mur, pour laisser passer les cultivateurs. Ce seront de nouveaux « check-points » que l'armée israélienne pourra ouvrir ou fermer à sa convenance.

Le chantier du tronçon de mur déjà existant a détruit 84 000 arbres, dont la plupart sont des oliviers dont les Palestiniens tirent une ressource essentielle. Il a aussi détruit 35 000

mètres de tuyaux d'irrigation et annexé, côté israélien, 31 puits, privant les Palestiniens de quatre millions de mètres cubes d'eau par an, alors que l'accès à l'eau en Palestine est un problème crucial.

Enfin, le tracé du mur a permis à Israël, en toute illégalité même du point de vue des accords internationaux, de retracer la frontière avec la Cisjordanie. Ainsi, le mur fait un méandre de 15 km à l'intérieur de la Cisjordanie pour placer du côté israélien la colonie juive d'Ariel, où vivent 16 000 colons. De toute façon, selon les

organisations pacifistes israéliennes, le tracé même du mur conduira 90 à 210 000 Palestiniens à être chassés de leurs terres ou de leurs villages.

Autre victime de ce mur : la population israélienne puisque, comme le dit une pétition qui a déjà recueilli des dizaines de milliers de signatures en Israël, le mur « contribuera à transformer les habitants d'Israël en gardiens de camp ». Et les gardiens de prison vivent eux aussi derrière les barreaux.

Pierre VANDRILLE

Irak

LES GROUPES ISLAMISTES S'ATTAQUENT AUX MILITANTS COMMUNISTES

Le Parti Communiste Ouvrier d'Irak nous a fait parvenir un communiqué à propos des attaques dont ses militants ont été la cible dans la ville de Nassiriya. Il donne une idée de la situation que vivent aujourd'hui les militants qui, avec courage, se réclament des idées communistes en Irak, en devant faire face à des attaques dans lesquelles les forces réactionnaires islamistes, les armées d'occupation et les autorités irakiennes elles-mêmes, dans la mesure où elles sont reconstituées, peuvent être complices. Lutte Ouvrière exprime ici toute sa solidarité avec ces camarades, dont on a appris depuis qu'ils avaient tous été libérés, le siège de leur parti restant cependant occupé par les carabinieri italiens.

« Le 16 juillet, une bande terroriste islamique appartenant à Bakir el Sadr et dénommée El Haouza El Elmiyah a attaqué le siège du Parti Communiste Ouvrier d'Irak à Nassiriya. L'affrontement était inévitable et les terroristes ont été repoussés. Durant le week-end, pendant que le bureau était clos, ils sont entrés en enfonçant la porte, mettant le feu aux meubles, aux documents, aux journaux, et prenant position dans le local.

Le 20 juillet nous avons été en mesure de chasser la bande de notre siège et nous en avons repris possession. Le 21 juillet cette bande de terroristes, avec des renforts armés et avec l'appui du Conseil supérieur islamique et de groupes tribaux réactionnaires, a de nouveau attaqué notre siège et l'affrontement a été extrêmement dur. Ils ont réussi leur plan visant à enlever quatre membres de notre parti et les ont sauvagement torturés.

Après l'incident, les carabinieri italiens, à qui est assigné le contrôle de la ville de Nassiriya dans le cadre des forces d'occupation, ont fait une incursion au siège de notre parti et en ont pris possession, arrêtant tous les camarades présents, une vingtaine, sans les relâcher. Quelques camarades ont été remis au général Hassad Ibrahim Dahad, figure louche commandant la police locale et qui lui-même les a remis aux terroristes islamistes de Heider El Ghazi.

La vie de tous ces camarades est donc en péril.

Partout où elles prennent pied, ces bandes islamistes produisent terreur et crimes, violent les libertés politiques et les droits élémentaires, se jettent à l'aveuglette contre tout ce qui est moderne, contre les droits humains, contre les droits des femmes. D'autre part, alors que les USA et leurs alliés ont fait du monde entier

un champ de bataille où leurs troupes et leur militarisme se déploient sous prétexte de « guerre au terrorisme », le joug militaire qu'ils ont imposé en Irak crée une situation où ces bandes ont les mains libres pour exercer la terreur et pour la violation des droits civils et politiques de tous, et en particulier des femmes. C'est ce que montre cette attaque contre des communistes, l'unique force qui se batte pour la sécurité des personnes, pour la liberté et pour des valeurs modernistes.

(...) Nous appelons (..) à condamner l'action de la bande terroriste de Al Sadr et l'intervention des carabinieri italiens, à faire pression pour que nos camarades soient relâchés, pour que les libertés politiques soient garanties, pour que le terrorisme islamiste ôte ses griffes de la population d'Irak. »

Argentine

L'HUISSIER DES ENTREPRISES FRANÇAISES PRÉSENTE LA NOTÉ

Lors d'un voyage en Argentine, le ministre de l'Économie et des Finances, Francis Mer, s'est fait l'avocat des sociétés françaises qui, depuis une dizaine d'années, se sont partagé avec d'autres entreprises européennes les services publics du pays. Il est venu faire pression sur le gouvernement argentin pour qu'il mette fin au gel des tarifs et qu'il accepte de très lourdes augmentations pour l'eau, l'électricité, le gaz et le téléphone.

« Si Francis Mer vient en Argentine uniquement pour parler des tarifs des services publics, nous ne le recevons pas », aurait déclaré un ministre argentin. Paroles en l'air car, si le représentant d'une puissance impérialiste a fait le déplacement, c'est bel et bien pour rappeler au gouvernement argentin, présidé par Nestor Kirchner, qu'il est là pour défendre les intérêts des possédants, parmi lesquels les sociétés françaises Suez-Lyonnaise des Eaux, Total, France Télécom, EDF ou Vivendi.

En Argentine, les principaux services publics sont passés, dans les années quatre-vingt-dix, sous la coupe de multinationales, espagnoles et françaises notamment. Le gouvernement Menem avait alors fait le choix de brader les entreprises publi-

ques, pour satisfaire les banquiers qui pompaient les richesses du pays par le canal de la dette. Il n'était évidemment pas question de faire payer les principaux bénéficiaires du système, en l'occurrence les classes possédantes.

Suez-Lyonnaise des Eaux, par exemple, est devenu le propriétaire principal de Aguas Argentinas, qu'il partage avec Vivendi et une société espagnole. En faisant main basse sur le réseau d'eau et d'assainissement pour une durée de trente ans, ils avaient promis de l'étendre et de le rénover. En pratique, les tarifs ont augmenté de plus de 50 % entre 1994 et 2000, tandis que les travaux réellement effectués n'ont représenté que la moitié de la prévision. Autant dire que le résultat a été surtout bon pour... les actionnaires.

La crise économique, qui a frappé la population, n'a pas réduit les exigences des sociétés françaises, mais les conditions sont devenues plus difficiles. De nombreux ménages ont réduit leur consommation ou ne payent plus leurs factures. Quand le gouvernement argentin a gelé les tarifs publics, la Lyonnaise et EDF ont déposé une plainte auprès d'un tribunal international. Elles demandent au gouvernement argentin de faire payer encore plus la population. Le chiffre de 65 % d'augmentation est avancé.

Jean SANDAY



Le siège social de France Télécom à Buenos Aires.

Allemagne

MIEUX VAUT ÊTRE RICHE ET EN BONNE SANTÉ...

En Allemagne, le gouvernement socialiste de Schröder, en accord avec l'opposition parlementaire de droite, vient de faire passer une réforme du système de santé qui représente une importante régression sociale. Il s'agit ni plus ni moins de faire payer plus cher aux malades les soins dont ils ont besoin. Inutile de dire que ce seront les plus pauvres et les plus bas salaires qui en subiront le plus durement les conséquences.

Les consultations chez le médecin qui étaient auparavant gratuites coûteront 10 euros par trimestre chez un généraliste et 10 euros à chaque consultation chez un spécialiste. Un forfait hospitalier de 10 euros par jour va être instauré. Des prestations telles que les cures thermales, les prises en charge de taxi pour se rendre à l'hôpital, les prothèses dentaires, la moitié des frais d'accouchement et à terme les lunettes ne seront plus remboursées. Il faudra prendre une assurance complémentaire... si on en a les moyens.

Un autre recul majeur est prévu pour 2008. Il concerne les indemnités maladie. Leur financement incombera aux seuls assurés (qui devront prendre une mutuelle), au lieu du partage actuel moitié-moitié avec l'employeur.

Pourtant selon les chiffres officiels, le déficit des caisses publiques d'assurance-maladie (où 90 % sont inscrits) n'est que de 3 milliards d'euros sur un budget total de 142 milliards, soit 2,11 % de déficit. On est loin de la catastrophe, mais il n'empêche que le gouvernement prétend que le système est au bord du gouffre.

Tout cela rappelle étrangement les discours officiels sur le « trou » de la Sécu en France. Et même si le gouvernement français a repoussé la « réforme » de la Sécu à l'année prochaine, c'est le même genre de mauvaise potion qu'on s'appête à nous faire avaler.

Tout ce qu'il faut espérer c'est que, d'un côté ou de l'autre du Rhin, les travailleurs sauront dire non à tous ces reculs imposés, et sauront obliger le patronat à prendre sur ses profits pour financer la santé, tout comme il doit financer aussi les retraites.

Roger BERTRAND

ASTIZ ET D'AUTRES MILITAIRES CRIMINELS BIENTÔT EXTRADÉS ?

Vendredi 25 juillet, le président argentin Kirchner, qui cherche à donner des gages sur sa gauche, a signé un décret autorisant désormais l'extradition de criminels de la dictature militaire. Cette décision pourrait permettre l'extradition vers la France d'Alfredo Astiz, capitaine de l'armée argentine. Ce tortionnaire symbolise toute l'horreur de la dictature qui, de 1976 à 1983, entraîna la disparition dans des conditions souvent atroces de 30 000 opposants au régime des militaires.

Surnommé « l'ange blond de la mort », Astiz avait infiltré l'organisation des Mères de la place de Mai. Ces mères de militantes et de militants kidnappés et assassinés avaient eu le courage d'aller protester, pendant la dictature, sous les fenêtres du palais présidentiel chaque semaine pour exiger des nouvelles de leurs enfants disparus. Astiz, ayant gagné leur

confiance, avait contribué à l'arrestation et peut-être pris part à l'exécution de la première génération de dirigeantes de cette organisation, toujours active vingt ans après la fin de la dictature, recherchant toujours la vérité sur le sort de leurs enfants assassinés.

Astiz est aussi responsable de la mort de deux religieuses françaises sympathisantes de

l'organisation des « Mères ». À ce titre, un juge français avait déjà demandé, sans succès, son extradition. La nouvelle juridiction pourrait lui permettre d'obtenir cette fois gain de cause.

Même si Astiz n'était pas un responsable de la dictature militaire (la plupart des dictateurs encore vivants, le général Videla et l'amiral Massera notamment, sont assignés à leur domicile), il en est l'un des symboles les plus haïs de la population. Sa condamnation, s'il n'y échappait pas une fois encore, serait vécue avec satisfaction par tous ceux qui ont subi, directement ou indirectement, les atrocités des militaires. La mesure frappant Astiz pourrait s'étendre à une cinquantaine

d'autres militaires, dont Videla, qui pourraient être extradés vers l'Espagne, au titre de différents crimes commis pendant cette période.

J. F.



Le tortionnaire Astiz, photographié en 1985.

Nouvelle-Calédonie

LES KANAKS N'ONT PAS LA MÉMOIRE COURTE

La visite de Chirac en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie a été marquée par plusieurs manifestations. Loin des traditionnels défilés folkloriques et des colliers de fleurs, les victimes de l'impérialisme français se sont rappelées à son bon souvenir.

En Nouvelle-Calédonie tout d'abord, c'est sous les effluves de gaz lacrymogènes que Chirac a dû conclure sa visite dans les îles Loyauté. Plusieurs centaines de manifestants étaient venus l'accueillir en lui rappelant le massacre de la grotte d'Ouvéa, en 1988.

En avril 1988 en effet, lors de la campagne présidentielle en France, une fraction du parti indépendantiste FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialiste) avait attaqué une gendarmerie, tué quatre militaires français et pris vingt-sept autres en otages. Les otages avaient été emmenés dans une grotte de l'île d'Ouvéa. Les preneurs d'otages exigeaient, en échange de la libération des prisonniers, le retrait des forces de l'ordre françaises du secteur et la nomination d'un médiateur.

Chirac, alors Premier ministre de Mitterrand, invité le jour de la prise d'otages à une émission de radio dans le cadre de la campagne électorale, fustigeait l'attitude des indépendantistes en utilisant des mots non dénués de mépris colonial, dénonçant leur « sauvagerie » et leur « barbarie ». Quelques jours plus tard, l'accès à l'île d'Ouvéa était interdit aux journalistes. Chirac et son ministre des Dom-Tom, Bernard Pons, préparaient l'assaut contre la grotte d'Ouvéa, qui eut lieu trois jours avant le deuxième tour de la présidentielle. Chirac espérait probablement que la libération des otages serait pour lui un bon « coup » médiatique.

L'assaut fut donné le 5 mai 1988, par des dizaines d'hommes du GIGN et des militaires du 11^e Choc, une unité habituée à effectuer toutes les sales besognes coloniales. Ce jour-là, la « barbarie » et la « sauvagerie » furent dans le camp des militaires français. L'assaut se solda par un véritable massacre : tous les preneurs d'otages, au nombre de 19, furent tués, dans des circonstances plus que troubles, puisqu'il semble que certains militants furent abattus après

s'être rendus.

Forts de ces souvenirs, il paraît compréhensible que les quelques mots prononcés par Chirac, sur le « <|>devoir de mémoire » dont il faudrait faire preuve aujourd'hui vis-à-vis des événements de 1988, aient choqué bien des Kanaks. Aucune enquête n'a jamais permis de faire la lumière sur ce qui s'est vraiment passé ce jour-là à Ouvéa, et les membres de l'armée française s'en sont tirés avec les honneurs.

Et puis, aucun des problèmes économiques et sociaux qui avaient poussé une partie de la population kanake à se révolter en 1988 n'a été résolu à ce jour. La Nouvelle-Calédonie est un territoire potentiellement riche, qui recèle pas moins de 30 % des réserves mondiales de nickel, mais elle reste socialement coupée en deux entre le Sud plus prospère, majoritairement peuplé de Blancs descendants des colons, et le Nord kanak bien plus pauvre. Et les Kanaks savent bien, par expérience, que l'exploitation du nickel ne profitera pas à la population pauvre de l'île.

P.V.

Éducation

FAUX-SEMBLANTS POUR FAIRE AVALER LA MÊME PILULE

Le gouvernement se veut rassurant : la décision de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite serait abandonnée, en cette fin juillet, dans le projet de budget pour 2004. Il faut dire qu'elle avait été ressentie comme une provocation pendant les grèves du printemps.

Mais ce n'est pas pour autant que le gouvernement renonce à ses mauvais coups. Il s'apprête à faire disparaître quelque 5000 emplois de fonctionnaires, c'est-à-dire au bas mot un millier de plus qu'en 2003.

De toute évidence Raffarin souhaiterait amadouer les enseignants, qui, selon lui, ne doivent pas être « blessés par une évolution budgétaire trop brutale ». Mais l'annonce de la création de 4 000 postes supplémentaires d'assistants d'éducation ne peut faire oublier le licenciement des

aides-éducateurs et des surveillants. Au bout du compte, même si tous les postes d'assistants d'éducation sont pourvus, ce qui n'est pas une certitude, il y aura 5600 personnes en moins pour encadrer les élèves.

De même l'enrobage volontiers doucereux de Raffarin ne peut masquer qu'il a programmé pour la rentrée 2004 la disparition d'un millier de postes administratifs, dont le travail est indispensable pour le bon fonctionnement du service public d'éducation. Cela signifie des tâches encore plus nombreuses pour ceux qui restent. Ainsi, le gouvernement persiste à s'en prendre au personnel le moins en vue et le plus mal payé, comme il l'avait déjà fait dans ses attaques contre le personnel TOSS (techniciens, ouvriers, sociaux et de service), toujours soumis à la décentralisation.

Quant aux postes d'enseignants, c'est zéro création. Plus

exactement, 1 500 postes sont supprimés dans le secondaire, où les effectifs à 35 élèves et plus par classe subsisteront, et 1 500 enseignants seront recrutés dans le primaire, où la situation est de toute façon fort peu brillante.

C'est d'ailleurs dans les écoles, où le nombre d'élèves augmente, qu'étaient affectés jusqu'à présent les deux tiers des emplois-jeunes de l'Éducation nationale (soit 14 000 personnes). Ils assumaient de vraies fonctions et avaient tissé des liens utiles avec les équipes pédagogiques et les enfants. Avec leur disparition décidée par le gouvernement et leur remplacement par des assistants d'éducation – aux fonctions non définies mais qui n'en restent pas moins des emplois précaires, dont la durée ne pourra excéder trois ans, renouvelables une fois, payés au prorata du Smic –, la rentrée dans les écoles primaires ne peut que s'en trouver pour le moins sérieusement désorganisée, voire aggravée.

En continuant à prendre les travailleurs de la fonction publique pour des gogos qui pourraient se laisser abuser par ses méthodes de bonimenteur, le gouvernement renforce l'envie de lui faire ravalier ses sales coups et son mépris.

Annie ROLIN

Polynésie

LES TRAVAILLEURS DU NUCLÉAIRE EXIGENT LA VÉRITÉ



Chirac, de passage à Tahiti, a également été accueilli par plusieurs centaines de manifestants exigeant la vérité sur les conséquences sanitaires des essais nucléaires français à Mururoa.

Peu après son élection à la présidence en 1995, Chirac avait provoqué un véritable tollé en décidant la reprise des essais nucléaires en Polynésie. Aujourd'hui, les essais sont arrêtés, mais des dizaines de milliers de salariés ayant travaillé sur le site restent dans l'ignorance des dégâts réels causés par ces expériences sur leur organisme.

Combien de travailleurs cela concerne-t-il ? On ne le sait même pas, tant est épaisse l'opacité que l'État français fait planer sur ces essais. Les chiffres oscillent entre 80 000 et 150 000 salariés venus d'Europe, auxquels il faut ajouter les 4 700 Polynésiens qui ont pris part aux essais.

Les dégâts causés sur les travailleurs du nucléaire semblent considérables. Selon le président de l'Association des vétérans des essais nucléaires, également

directeur de recherche à l'Inserm, 80 % des 600 adhérents à l'association sont malades ; et 30 % d'entre eux souffrent de cancers. Le mutisme de l'État français et son refus catégorique de diligenter des enquêtes sanitaires sérieuses sur ce sujet ont même conduit l'association Médecins du monde à qualifier l'attitude de la France de « honteuse ».

Chirac, lui, dit aujourd'hui « merci » à la Polynésie pour avoir « accueilli » les essais nucléaires (comme si elle avait eu le choix !) et permis de « rendre la France plus forte ». Mais sur les conséquences sanitaires, Chirac, qui n'a décidément rien perdu du talent qui a permis à certains de l'affubler du qualificatif de « supermenteur », a crânement affirmé dans la presse que les essais n'ont et n'auront « aucune conséquence, ni à court ni à long terme ». On se demande vraiment pourquoi les essais ont eu lieu dans les restes de l'empire colonial français, à l'autre bout du monde... plutôt qu'à l'Élysée ou sur les plages du fort de Brégançon, où Chirac passe ses vacances ?

P. V.



Pendant le mouvement du printemps dernier.

Altadis (ex-Seita)

ENCORE DES LICENCIEMENTS DANS UNE ENTREPRISE QUI FAIT DES PROFITS

Malgré la bonne santé financière du groupe Altadis, la direction générale vient d'annoncer un vaste plan de restructuration, en prétextant « la nécessité de préserver la compétitivité ». Elle met aussi en avant la baisse de consommation de tabac brun pour justifier la suppression de 1276 emplois, 743 en Espagne et 533 en France.

Trois usines devraient fermer en Espagne et une usine en France, celle de Lille qui compte 456 personnes, avec en plus les 85 salariés de la direction régionale de la distribution.

Les usines de Morlaix (Côtes-d'Armor) et de Tonneins (Lot-et-Garonne) subiraient une fois de plus des licenciements.

Le groupe industriel de tabac et cigarettes Altadis est né de la fusion de l'entreprise française Seita et de l'espagnole Tabacalera. Il emploie à ce jour près de 21 000 personnes, principalement en Europe, il a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de plus de trois milliards d'euros, avec un bénéfice de 435 millions d'euros !

À Lille, l'annonce de la fermeture a été reçue par les salariés comme un coup de massue sur la tête. Personne ne s'y attendait. Bien sûr, la direction parlait de la baisse des ventes des cigarettes brunes mais, ces dernières années, de nouvelles machines très performantes avaient été installées et, depuis 2001, 130 embauches avaient été faites. Encore récemment, il y avait des annonces dans les journaux pour des offres d'emplois d'opérateurs. De nombreux salariés avaient même démissionné de leur entreprise pour rejoindre la « Seita » et travailler en équipe avec un salaire d'environ 1 500 euros net par mois. La direction assurait que l'entreprise en avait encore pour « 30 ans ».

Aussitôt connue l'annonce de la fermeture, des assemblées avec prises de



parole des délégués syndicaux se sont tenues. Mais, vu la période, de nombreux salariés ont appris la nouvelle sur leur lieu de travail. Après la stupeur et l'abattement, bien des travailleurs ont exprimé leur révolte contre les patrons qui licencient et ferment des usines alors qu'elles font des bénéfices. Plusieurs ouvriers ont déjà vécu cette dramatique situation, notamment des nouveaux embauchés, dont certains avaient été licenciés en 2001 de l'usine Lever d'Haubourdin. D'ailleurs des salariés ex-Lever, maintenant Coventry, eux aussi en liquidation judiciaire, sont venus apporter leur soutien aux salariés d'Altadis.

Samedi 26 juillet, alors que les ouvriers de Coventry distribuaient devant l'usine d'Haubourdin 15 000 paquets de lessive, des ouvriers d'Altadis ont participé à cette manifestation, avec des vendeuses de Cora, des licenciés de Siemens et des intermittents du spectacle. Beaucoup expriment en effet la nécessité de regrouper les entreprises touchées par les licenciements afin d'agir tous ensemble contre le patronat et le gouvernement.

Rien que dans la région Nord-Pas-de-Calais, plus de 4 000 suppressions d'emplois sont en cours depuis le début

de l'année. Et, tous les jours, de nouvelles suppressions d'emplois sont annoncées. Des milliers de travailleurs pour engager la lutte, tous ensemble, afin de ne pas être sacrifiés sur l'autel du profit, c'est le seul moyen d'empêcher les patrons de jouer avec nos vies, à Altadis et partout ailleurs.

Guy Degrenne - Vire (Calvados)

LE PATRON CONDAMNÉ

Le tribunal des prud'hommes de Vire a prononcé, jeudi 17 juillet, la condamnation de Guy Degrenne, principal employeur privé de la ville (l'usine compte aujourd'hui 800 travailleurs), donnant raison à 17 d'entre eux qui ont porté plainte suite à leur licenciement, début 2003. Guy Degrenne est condamné à les réintégrer, à payer 1 600 euros à chacun, plus 150 euros de pénalité par jour de retard à leur réintégration. Le plan de licenciements, nommé sans rire « plan de sauvegarde de l'emploi », a été déclaré non conforme à la loi.

Les licenciements s'étaient faits de façon très choquante. Les ouvriers, à leur poste de travail, avaient été convoqués par le chef du personnel, qui leur signifiait leur licenciement, leur dispense de travail pendant le mois de préavis, et les faisait quitter l'usine illico. Le patron espérait par ces mesures brutales, même pas conformes à la loi, faire baisser la tête à tout le monde. D'autant que beaucoup d'ouvriers ont des membres de leur famille à l'usine, et qu'il y a toujours la crainte qu'eux aussi soient menacés.

Eh bien Degrenne en a été

À Sissonne, une petite ville de l'Aisne, l'usine Valéo, ex-Syléa, doit fermer ses portes en septembre 2003.

Aujourd'hui, à quelques semaines de la fermeture, plus de deux cent cinquante travailleurs, sur les quatre cent cinquante que comptait l'usine de Sissonne, restent menacés de tout perdre. Après quelques mesures d'âge, des départs volontaires et des travailleurs réembauchés dans une usine de la même ville, ceux qui restent n'ont comme solution qu'une vague priorité d'embauche dans les villes proches, entre autres Laon. Mais toute la région est touchée par un chômage important, supérieur à la moyenne nationale et toujours en hausse suite à des fermetures et des séries de licenciements, jamais compensés par les créations d'emplois.

Pourtant, pour Valéo, les affaires vont bien. Le bénéfice net augmente cette année de 50 %, malgré une baisse des ventes de voitures. Les actionnaires ont obtenu une hausse des dividendes versés au 1^{er} juillet 2003. En 1999, les dividendes avaient déjà augmenté de 50 % par rapport à l'année

précédente ; et en 2001 l'objectif avait été de distribuer 30 % du résultat net de 2000, c'est-à-dire de continuer à soigner les actionnaires. À ce moment-là, la CGIP, c'est-à-dire la famille de Wendel, était actionnaire principal. Avec 20 % des actions, elle disposait de 28 % des droits de vote. Seillière se vantait alors des dividendes qu'il assurait aux actionnaires.

Depuis mars 2001 Valéo a fermé quarante sites, et dix usines devraient encore être fermées d'ici un an. L'annonce a déjà été faite pour deux usines espagnoles, avec 406 licenciements pour l'une d'elles et 153 pour l'autre. En France, une usine vient d'être vendue.

Dans le même temps, Valéo vient d'annoncer qu'il procède à un emprunt pour pouvoir participer à la « concentration » qui se dessine chez les équipementiers automobiles. L'entreprise aura ainsi à disposition deux milliards d'euros pour acheter les usines qui l'intéressent.

Quant aux autres, elles sont mises au rebut et leurs travailleurs jetés à la rue.

Carole YVEL

de Moulinex. Sur la liste il y avait aussi beaucoup de travailleurs handicapés et cinq syndiqués de la CGT protégés à divers titres. Après que Degrenne a reculé pour un des cinq, les quatre autres licenciements lui ont été refusés par l'inspection du travail.

Illustration des méthodes Degrenne : un travailleur, employé depuis 34 ans, insistant pour savoir sur quel critère il figurait sur la liste, s'est vu répondre, devant témoin, d'abord que la décision était souveraine et qu'on ne lui devait aucune explication, puis finalement qu'il était soi-disant « le plus mauvais régleur » de l'usine, alors que son travail avait toujours été reconnu et qu'on lui avait confié la formation de nombreux jeunes.

C'est aussi ce mépris dans la façon de procéder qui a motivé les travailleurs pour se défendre.

LES INTERMITTENTS DU SPECTACLE TOUJOURS TRÈS MOBILISÉS

La lutte des intermittents du spectacle, qui entre maintenant dans son deuxième mois, ne faiblit pas.

Vendredi 25 juillet, des rassemblements ont réuni plusieurs centaines de manifestants à Paris, devant une annexe du ministère du Travail, pour réclamer le retrait du plan Aillagon ou encore devant France Télévision pour rappeler que, parmi toutes les sociétés du spectacle qui profitent de l'intermittence, l'audiovisuel public n'est pas en reste. Les équipes de tournage de téléfilms comme *Tout le plaisir est pour moi* ou *Marion Jourdan* se sont mises en grève et ont rejoint les rassemblements. L'après-midi, c'était l'inauguration du tout nouveau siège du Medef qui était perturbée par les intermittents en colère.

En fait, c'est tous les jours et partout dans les régions que les intermittents font parler d'eux. Récemment encore ce sont les « Estivales » de Perpignan qui ont été annulées, ainsi que les festivals de Toulouse, de Clergoux en Corrèze ou encore d'Uzeste en Gironde. Jeudi 24 juillet, les intermittents en grève ont interrompu la diffusion du journal de France 3 Ile-de-France, après avoir fait irruption sur le plateau.

À Toulouse et à Angers, ils ont occupé la direction départementale du travail. À Marseille, ils ont empêché la tenue d'un casting de l'émission Popstars.

Samedi 26 juillet, des intermittents ont organisé le blocage d'un cinéma multiplex à Caen. D'autres ont manifesté à Rocamadour le même jour. Et, pour preuve de la vitalité du mouvement, les idées ne manquent pas : poèmes lus dans les supermarchés, chansons dans les banques, barbecues, rassemblements en centres-ville, « grands cris » devant les mairies de droite, etc., toujours accueillis avec la sympathie, parfois très active, de la population.

Car si les luttes des intermittents suscitent des réactions d'indignation dans les milieux patronaux ou chez certains festivaliers abondamment subventionnés par le ministère de la Culture, c'est tout le contraire dans la population, qui multiplie les gestes de solidarité.

Les intermittents se battent contre le plan de « réforme » de leur régime spécifique,

réforme qui, elle, n'a rien de « spécifique » et qui entraînera d'une part une baisse des prestations sociales, déjà très faibles pour la plupart, puisque le revenu moyen d'un salarié indemnisé sous le régime de l'intermittence est de 638 euros par mois (4185 F), et d'autre part une augmentation des cotisations.

Ces attaques contre les intermittents sont injustes et contribuent à la précarisation. Si le gouvernement voulait vraiment s'en prendre aux « abus », ou combler efficacement le déficit de l'Unedic, il commencerait par imposer une véritable embauche en contrat à durée indéterminée des techniciens et artistes, en premier lieu dans les entreprises publiques de l'audiovisuel, qui sont, comme France 3 ou Radio France, les premières à avoir recours aux intermittents.

Eric TOLIAN



UN COMMUNIQUÉ D'INTERMITTENTS

Nous avons reçu ce communiqué d'intermittents du spectacle, que nous publions volontiers en solidarité avec leur combat.

« Le 25 juillet 2003 à Saint-Amant-Roche-Savine (63)

Réunis en assemblée générale des professionnels du spectacle vivant et enregistré en Auvergne :

– sont représentées toutes les coordinations départementales d'Auvergne et les syndicats CGT du spectacle Auvergne ;

– sont représentés les métiers du cirque, du théâtre, de la musique, de la danse, de l'audiovisuel, du cinéma et de la cascade.

Majoritairement intermittents mais aussi permanents, Rmistes du spectacle, bénévoles, programmateurs de salle ou de festivals, représentants

des CEMEA et de la CCAS.

Nous, Assemblée générale d'Auvergne des Professionnels du Spectacle Vivant et enregistré, menons un combat pour le retrait du protocole Unedic du 26 juin 2003 ainsi que pour notre maintien dans le cadre de la solidarité interprofessionnelle.

Nous demandons également la mise en place d'un calendrier permettant une concertation nationale des professionnels et décideurs concernés par le spectacle vivant et enregistré. Cette concertation devra aboutir à une réforme juste du régime d'indemnisation chômage des professionnels et travailleurs de notre secteur d'activité.

L'assemblée se reconnaît à travers la diversité des moyens de lutte et déclare sa solidarité totale à tous ceux qui, depuis le

26 juin 2003, maintiennent la pression par une grève responsable et déterminée.

L'assemblée encourage toute autre forme de militantisme et d'action car c'est ensemble que nous contribuons à la victoire.

Dans l'attente d'une satisfaction totale de nos revendications, nous élaborons des propositions d'actions. Nous maintenons la pression sur tous les spectacles, tournages et festivals.

Nous nous organisons en vue du blocage total du Festival de la Chaise-Dieu. Nous incitons à la grève les travailleurs du spectacle d'Aurillac et nous mettons en oeuvre la logistique d'accueil nécessaire à ce grand rassemblement des travailleurs du spectacle en lutte. »

RATP (Transports parisiens)

SANCTIONS CONTRE LES GRÉVISTES

Après la grève de juin dernier contre le plan Fillon, la direction sanctionne les grévistes, principalement dans les dépôts de bus.

Un conducteur de bus du dépôt de Malakoff, militant CGT, passera en conseil de discipline le jeudi 31 juillet. Ce conseil, la plus haute instance disciplinaire, permet à la direction de prononcer des sanctions pouvant aboutir à des mises à pied sans solde de plusieurs jours, voire plusieurs mois. Il peut aussi rétrograder un agent, le muter, ou même le révoquer, c'est-à-dire le licencier.

Le motif officiel de la procédure disciplinaire à l'encontre du militant CGT de Malakoff est « l'entrave à la liberté du travail », et un geste irrévérencieux envers l'huissier venu à la demande de la direction.

D'autres procédures disciplinaires sont en cours dans divers autres dépôts, et elles frappent toutes des adhérents de la CGT et de Sud pour la défense des retraites de tous les travailleurs du pays.

Au dépôt de Fontenay-aux-Roses treize adhérents de la CGT sont aussi sanctionnés, quatre ont eu une mise à pied d'un ou deux jours, et neuf un avertissement. Les motifs sont les mêmes : « liberté du travail », « propos déplacés envers un agent

de l'encadrement ».

Au dépôt de Belliard, c'est un militant Sud qui est sous le coup d'une procédure disciplinaire. À Aubervilliers et Saint-Denis d'autres sanctions sont annoncées.

Cette attitude répressive s'ajoute aux mesures de retrait intégral des jours de grève sur la paie de juillet, les jours de repos étant, qui plus est, comptés comme jours de grève.

La CGT appelle à un rassemblement devant le conseil de discipline jeudi 31 juillet, pour soutenir le conducteur de Malakoff.

Au métro aussi, il y a des sanctions suite à la grève. Ainsi, sur la ligne 4, Porte-de-Clignancourt – Porte d'Orléans, un conducteur en stage pour devenir agent de maîtrise a participé aux journées de grève des 13, 14 et 15 mai. Malgré les pressions exercées sur lui, comme sur d'autres agents en stage, pour qu'il vienne conduire des trains et donc briser la grève, il n'a pas « obéi ». D'où la fureur de l'encadrement, qui lui a interdit de continuer son stage et, en plus, lui a donné deux jours de mise à pied pour « refus d'obéissance ».

Pour la direction, un futur agent de maîtrise ne doit pas faire grève. Mais là, elle est tombée sur un os et ses sanctions, elle devra les remballer.

LA SNCF REFUSE D'EMBAUCHER DES JEUNES

Au lendemain de la grève de mai-juin, la direction de la SNCF annonçait des restrictions de budget avec, entre autres, le gel des embauches. Elle justifiait ces économies par le coût de la grève ! Si la raison invoquée n'est qu'un mensonge, le blocage des embauches est, lui, bien réel.

Par exemple aux ateliers Masséna, où travaillent 530 cheminots, la direction locale a annoncé qu'elle n'embaucherait pas les apprentis CFA, les jeunes en formation en alternance et les attachés (il s'agit de futurs cadres), soit une dizaine au total. Ces jeunes travaillent à nos côtés depuis plusieurs années pour certains, avec l'espoir entretenu par la SNCF de devenir cheminots. L'attitude de la direction est d'autant plus révoltante que le manque d'effectif est partout un problème. Les effectifs sont

même en dessous des prévisions faites par le chef d'établissement en début d'année. Et par ailleurs la charge de travail augmente.

Lors d'une prise de parole organisée par les syndicats, une cinquantaine de cheminots se sont retrouvés. Le chef d'établissement, qui passait par là, s'est fait interpellé. Il lui a été demandé si cela ne le gênait pas de parler d'engagement moral aux jeunes, lui qui se permettait dans le même temps de revenir sur son propre engagement d'embaucher les jeunes en formation. Sa seule réponse a été de dire qu'il n'a pas « l'autorisation d'embaucher ». Mais cela ne l'empêche pas de demander que le travail soit assuré dans les délais.

De bonnes raisons d'envisager de futurs mouvements !

Correspondant LO

23 juillet 1923

PANCHO VILLA ASSASSINÉ

Pancho Villa incarne, avec Emiliano Zapata, les espoirs des paysans pauvres au cours des luttes révolutionnaires qui avaient secoué le Mexique au début du siècle dernier. Zapata, lui, avait déjà été assassiné dès 1919.

La révolution mexicaine avait commencé en 1910 par un soulèvement contre un dictateur, Porfirio Díaz, qui s'accrochait au pouvoir depuis 1876. Dans toutes les couches de la société mexicaine, le régime était rejeté. Madero, héritier d'une des dix familles les plus riches du Mexique, appela à prendre les armes pour renverser Díaz.

Son appel eut de l'écho dans les campagnes. Les paysans, soit 80 % de la population, étaient très majoritairement des ouvriers agricoles, qui avaient été dépossédés de leurs terres au profit d'une minorité de gros propriétaires. Ils avaient été contraints de s'embaucher dans ces grands domaines, les haciendas : surexploités, recevant des salaires de misère, ils s'endettaient dans le magasin appartenant à leur patron et ne pouvaient plus partir avant d'avoir remboursé leurs dettes. Ce système réduisait les paysans à un quasi-esclavage. Les paysans qui étaient d'origine indienne subissaient en plus le racisme, quand ils n'étaient pas massacrés et déportés. Les tentatives de révolte étaient féroce-ment réprimées par les « rurales », les milices que le régime entretenait dans les campagnes.

L'appel de Madero à la révolte signifiait pour les paysans la fin de l'emprise des grands propriétaires.

Villa incarnait cet espoir parce qu'il était un des leurs : fils de péons, il avait vécu dans une hacienda jusqu'à l'âge de 16 ans. Il fut obligé de s'enfuir après avoir tué le fils du patron qui avait violé sa sœur. Il vécut la vie d'un hors-la-loi, voleur de bétail, aux dépens des grands propriétaires. Ce Robin des Bois mexicain n'apprit à lire et à écrire que lors d'un séjour qu'il fit en prison.

Il rejoignit Madero et regroupa au nord du Mexique des milliers de paysans. Il en fit une armée dont la combativité et l'enthousiasme lui permirent de remporter des victoires spectaculaires. Dans le même temps, dans le centre du Mexique, la mobilisation paysanne s'organisait à l'initiative d'Emiliano Zapata et faisait reculer les troupes gouvernementales.

Surpris par l'ampleur de la révolte populaire, Díaz négocia

son départ et Madero entra en triomphateur à Mexico en juin 1911. A peine arrivé au pouvoir, en digne propriétaire terrien, Madero exigea le désarmement des troupes révolutionnaires, tout en refusant de prendre la moindre réforme sociale. Et pour venir à bout de la mobilisation populaire, il s'appuya sur l'armée héritée de la dictature. De plus en plus isolé, il fut renversé par un général contre-révolutionnaire, Huerta, qui le fit exécuter. Huerta reçut le soutien des classes possédantes qui espéraient un retour à l'ordre.

Ce fut le contraire qui se produisit. La mobilisation révolutionnaire fut relancée. A la tête de son armée de paysans, la Division du Nord, tout en menant une lutte victorieuse contre les troupes de Huerta, Villa confisquait les grands domaines dans les zones qu'il contrôlait. Dans l'État du Morelos, Zapata lança une véritable réforme agraire, partageant les terres des haciendas. Mais Villa, resté fidèle jusqu'au bout à Madero, se mit sous la direction d'un autre politicien bourgeois, Carranza, lui aussi gros propriétaire terrien, qui tentait de fédérer les opposants au coup d'État.

Les armées révolutionnaires victorieuses, Huerta abandonna le pouvoir en juillet 1914 au profit de Carranza qui, tout comme Madero, refusa de prendre en compte les revendications des paysans.

Entre Carranza et les dirigeants des armées paysannes, le conflit éclata rapidement. Villa et Zapata décidèrent de marcher conjointement sur Mexico, qu'ils occupèrent en décembre 1914. Mais, ne sachant que faire du pouvoir, ils abandonnèrent Mexico, que les troupes fidèles à Carranza réoccupèrent définitivement en juillet 1915.

Pendant cinq ans encore, les armées régulières livrèrent une guerre sans merci aux paysans insurgés, qui furent finalement vaincus. En 1920, Villa négocia sa reddition, le gouvernement acceptant de lui offrir une hacienda pour lui et sa garde privée, avant de le faire assassiner trois ans plus tard.

Villa incarne parfaitement la force de la mobilisation révolutionnaire des paysans mexicains durant une dizaine d'années. Il en incarne aussi les limites politiques. Tout au long de la révolution, Villa s'est mis au service d'un politicien de la bourgeoisie et, quand il chercha à s'en affranchir, il fut incapable d'offrir une alternative politique. Et aucun autre dirigeant de la paysannerie n'en fut davantage capable.

Cela illustre un problème plus général : si la paysannerie a été capable de fournir les troupes de bien des révolutions, elle n'est pas capable, de par sa position sociale à l'écart des villes, d'exercer durablement

le pouvoir, qui se trouve dans les centres urbains.

La révolution russe de 1917 a montré, à la même époque, comment seul le prolétariat, en disputant dans les villes le pouvoir à la bourgeoisie, pouvait

permettre à la paysannerie de mettre vraiment fin à la domination des grands propriétaires, et offrir ainsi une issue à tous les opprimés.

Marc RÉMY



Villa (à gauche) et Zapata (au centre) à Mexico, le 6 décembre 1914, assis dans les fauteuils de la présidence, qu'ils occuperont pendant quelques jours.

Dans notre courrier

À PROPOS DE L'INCENDIE DU REICHSTAG

Nous avons reçu d'un lecteur une lettre se proposant de « rectifier une version erronée de l'histoire de l'incendiaire du Reichstag, Marinus Van der Lubbe, que le rédacteur de l'article – ignorant sans doute le caractère calomnieux de la thèse d'origine stalinienne sur la prétendue collusion entre l'incendiaire et les nazis – présentait comme « un chômeur hollandais, prétendument sympathisant du Parti Communiste allemand : en fait un illuminé manipulé par les nazis » !

Après 70 ans de calomnies staliniennes, tant répétées qu'elles sont devenues une version de l'histoire acceptée jusque dans une partie de l'extrême gauche, il me semblait qu'un rectificatif s'imposait dans le journal, même très bref, quitte à renvoyer le lecteur intéressé à la lecture du récent ouvrage de Charles Reeve et Yves Pagès, Carnets de route de l'incendiaire du Reichstag, et autres écrits. »

La lettre de notre correspondant appelle plusieurs remarques :

La première (pour information), c'est que Charles Reeve et Yves Pagès ont eu l'occasion de présenter leur ouvrage à la fête de Lutte Ouvrière, le samedi 7 juin, lors d'un forum qu'ils animaient.

La seconde, c'est que si la calomnie a été une arme abondamment utilisée par les staliniens en ces années-là, et pendant des décennies

encore, il n'est même pas besoin de recourir à cette explication pour comprendre comment la personne et l'acte de Marinus Van der Lubbe aient pu être jugés ainsi à l'époque. Que Van der Lubbe ait été manipulé par les nazis, ou que Goering ait sauté sur l'occasion que l'incendie du Reichstag lui offrait pour déchaîner la répression contre le mouvement ouvrier, importe finalement assez peu dans le déroulement de l'histoire ; et, pour bien des mili-

tants de l'époque, l'incendie du Reichstag a réellement dû apparaître pour le moins comme un geste idiot. Van der Lubbe n'est certes pas responsable de la répression accrue qui s'abattit sur le Parti Communiste, puis sur le Parti Socialiste, au lendemain de l'incendie du Reichstag. De toute manière, d'une façon ou d'une autre, celle-ci aurait eu lieu. Il n'a fait qu'offrir un prétexte aux nazis. Car le propre des actes individuels de cette sorte, au-delà des intentions de leurs auteurs, c'est justement qu'ils peuvent donner lieu à toutes les provocations.

La troisième, c'est que si Marinus Van der Lubbe a été incontestablement une victime des nazis, qui le firent décapiter, essayer d'en faire aujourd'hui, comme certains s'y sont essayés, un héros de la classe ouvrière, c'est défendre une mauvaise politique.

Durant l'été, les « caravanes » de Lutte Ouvrière

Comme chaque année, des militants de Lutte Ouvrière vont parcourir la France cet été pour, à chacune de leurs étapes, installer un chapiteau pour faire des projections audiovisuelles, présenter les publications et les activités de Lutte Ouvrière et, surtout, dialoguer avec tous ceux qu'ils vont ainsi rencontrer.

Cette année, où le chômage est le problème criant de la population laborieuse, ces caravanes politiques vont faire essentiellement étape dans des villes frappées par les licenciements et les fermetures d'entreprises, pour discuter des mesures indispensables à imposer au gouvernement et au patronat pour combattre cette catastrophe sociale.



LOIRE - VALLÉE-DU-RHÔNE

Vendredi 1^{er} août
ROMANS (Drome)
Samedi 2 août
TOURNON (Ardèche)

PAS-DE-CALAIS

Vendredi 1^{er} août
LILLERS et BEUVRY
(Pas-de-Calais)
Samedi 2 août
LENS (Pas-de-Calais)
Lundi 4 août
DESVRES et LUMBRES
(Pas-de-Calais)
Mardi 5 août
ISBERGUES
et AIRE-SUR-LA-LYS
(Pas-de-Calais)
Mercredi 6 août
LONGUENESSE
et SAINT-OMER (Pas-de-Calais)
Jeudi 7 août
MARLES-LES-MINES
(Pas-de-Calais)
Vendredi 8 août
MARCK (Pas-de-Calais)
Samedi 9 août
GRANDE-SYNTHE (Nord)

ALSACE

Vendredi 1^{er} août
ILLKIRCH (Bas-Rhin)
Samedi 2 août
KAYSERSBERG (Haut-Rhin)
Lundi 4 août
WITTENHEIM (Haut-Rhin)
Mardi 5 août
GUEBWILLER (Haut-Rhin)
Mercredi 6 août
SAINT-AMARIN (Haut-Rhin)
Jeudi 7 août
HUNINGUE (Haut-Rhin)
Vendredi 8 août
HEGENHEIM (Haut-Rhin)
Samedi 9 août
GIROMAGNY
(Territoire-de-Belfort)

CENTRE-OUEST

Lundi 4 août
BRESSUIRE (Deux-Sèvres)

Mardi 5 août
THOUARS (Deux-Sèvres)
Mercredi 6 août
SAINTE-MAURE
(Indre-et-Loire)
Jeudi 7 août
BLÉRÉ (Indre-et-Loire)
Vendredi 8 août
SELLES-SUR-CHER
(Loir-et-Cher)
Samedi 9 août
ROMORANTIN (Loir-et-Cher)
Lundi 11 août
AIGURANDE (Indre)
Mardi 12 août
BUZANÇAIS (Indre)
Mercredi 13 août
CHATEAUROUX (Indre)
Jeudi 14 août
ARGENTON-SUR-CREUSE
(Indre)

HAUTE-NORMANDIE

Lundi 4 août
BLANGY-SUR-BRESLES
(Seine-Maritime)
Mardi 5 août
BARENTIN (Seine-Maritime)
Mercredi 6 août
LILLEBONNE (Seine-Maritime)
Jeudi 7 août
MAROMME (Seine-Maritime)
Vendredi 8 août
GONFREVILLE-L'ORCHER
(Seine-Maritime)
Samedi 9 août
DIEPPE (Seine-Maritime)
Lundi 11 août
PONT-AUDEMER (Eure)
Mardi 12 août
PONT-DE-L'ARCHE (Eure)
Mercredi 13 août
LOUVIERS (Eure)
Jeudi 14 août
CHARLEVAL (Eure)
Samedi 16 août
ÉVREUX La Madeleine (Eure)

ETANG-DE-BERRE

Lundi 4 août
ARLES (Bouches-du-Rhône)
Mardi 5 août
MIRAMAS (Bouches-du-Rhône)
Mercredi 6 août
ARLES (Bouches-du-Rhône)
Jeudi 7 août

ISTRES (Bouches-du-Rhône)
Vendredi 8 août
MARTIGUES
(Bouches-du-Rhône)
Samedi 9 août
GARDANNE
(Bouches-du-Rhône)
Lundi 11 août
VITROLLES
(Bouches-du-Rhône)
Mardi 12 août
SAINT-CHAMAS
(Bouches-du-Rhône)
Mercredi 13 août
CHATEAUNEUF-LES-
MARTIGUES
(Bouches-du-Rhône)
Jeudi 14 août
AUBAGNE (Bouches-du-Rhône)
Samedi 16 août
Non communiqué

NORD

Lundi 11 août
AUBY (Nord)
Mardi 12 août
BREBIÈRES (Pas-de-Calais)
Mercredi 13 août
COURCELLES-LES-LENS
et NOYELLES-GODAULT
(Pas-de-Calais)
Jeudi 14 août
DOUVRAIN et HAINES
(Pas-de-Calais)
Samedi 16 août
ROUBAIX (Nord)
Lundi 18 août
ANICHE (Nord)
Mardi 19 août
SECLIN et HALLUIN (Nord)
Mercredi 20 août
TOURCOING (Nord)
Jeudi 21 août
COMINES (Nord)
Vendredi 22 août
WILLEMS (Nord)
Samedi 23 août
ARMENTIÈRES (Nord)

LORRAINE

Lundi 18 août
FAMECK (Moselle)
Mardi 19 août
THIONVILLE -Quartier de la Côte
des Roses (Moselle)
Mercredi 20 août

MONT-SAINT-MARTIN
(Meurthe-et-Moselle)
Jeudi 21 août
JËUF (Meurthe-et-Moselle)
Vendredi 22 août
HAYANGE (Moselle)
Samedi 23 août
LONGWY-HAUT
(Meurthe-et-Moselle)
Lundi 25 août
ARS-SUR-MOSELLE (Moselle)
Mardi 26 août
SAINT-AVOLD (Moselle)
Mercredi 27 août
FORBACH (Moselle)
Jeudi 28 août
FAREBERSVILLER (Moselle)
Vendredi 29 août
CREUTZWALD (Moselle)

PYRÉNÉES

Lundi 18 août
TARBES (Hautes-Pyrénées)
Mardi 19 août
SEMEAS et SOUES
(Hautes-Pyrénées)
Mercredi 20 août
BAGNÈRES-DE-BIGORRE
(Hautes-Pyrénées)
Jeudi 21 août
CIERP GAUD (Haute-Garonne)
Vendredi 22 août
L'ISLE-EN-DODON
(Haute-Garonne)
Samedi 23 août
OLORON-SAINTE-MARIE et
MAULÉON-SOULE
(Pyrénées-Atlantiques)
Lundi 25 août
TARASCON (Ariège)
Mardi 26 août
LAVELANET (Ariège)
Mercredi 27 août
VICDESSOS (Ariège)
Jeudi 28 août
LUZENAC (Ariège)
Vendredi 29 août
QUILLAN (Aude)
Samedi 30 août
LIMOUX (Aude)